

**Zeitschrift:** Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires

**Herausgeber:** Empirische Kulturwissenschaft Schweiz

**Band:** 6 (1902)

**Artikel:** Us et coutumes d'Estavayer

**Autor:** Volmar, Joseph

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-110300>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

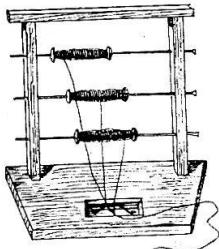


Fig. 15. *Zwürinäri.* dicks Brittli, drin ist es viereggiis Trögli (ca. 5 cm.) usgschnitten und im sälba der Lengi nah en Isadrath. Mit zwei Füess im Brittli befestigt ist en eifachi Ramma midema Isastengli in der Mitti. An dassälb würd der Spuelen mid dem Garn angeschlossen. Von dört wärdend z'mal dry Fäden mid dä Fingerä gfasset, ab in das mid Wasser g'füllt Trögli und von dört wyter uf ds Spinnrad, das in Bewegig ist, überg'leit'. Während der Zyt wärdend die dry Fäden in eina ingädreht, darin b'steid äben d's Zwürnen.

## Us et coutumes d'Estavayer

Par M. Joseph Volmar (Estavayer)

(Suite et fin)

### Deuxième Partie — Fêtes profanes

Les Brandons — Le Rond — Fêtes de mai — La Bénichon  
— Le Récrotron

#### I. Le dimanche des Brandons

(Premier dimanche du Carême)<sup>1)</sup>

*Les Feux.* — Il me serait difficile de dire exactement depuis quelle année on ne fait plus de feux à Estavayer le soir des Brandons, car voici bientôt quinze ans que je ne me trouve plus dans la Broye à cette époque; mais, il n'y a pas un quart de siècle, deux grands feux s'allumaient encore régulièrement, ce soir-là, aux environs de la ville: l'un au bord du lac, c'était le feu des *Goujons*, l'autre à la Croix-de-Pierre ou sur les *Fours*<sup>2)</sup>, c'était le feu des *Lézards*.

<sup>1)</sup> C'est aussi le premier dimanche du Carême que les Brandons ont lieu en France et dans la plupart des pays catholiques. Cf. O. Havart, *Les Fêtes de nos Pères*, Tours, Alfred Mame, 1898, p. 53 et suiv.

<sup>2)</sup> *La Croix-de-Pierre.* Hauteur dominant la ville et sur laquelle se dresse une croix de granit au milieu de grands peupliers. — Les *Fours* ou les *Roches*, noms des falaises qui, avant le retrait des eaux du lac, étaient battues par les vagues et sont encore en maints endroits creusées de profondes grottes naturelles, d'où leur nom de *fours*.

Il faut savoir que l'esprit de clocher et l'esprit de parti ont toujours été et sont encore très vifs dans le canton de Fribourg<sup>3)</sup>. Les petits Staviacois, précoce en tout, débutent sur ce terrain par l'esprit de quartier et, de mémoire d'homme, ils ont toujours été divisés en deux groupes bien distincts, presque toujours rivaux, souvent ennemis : les *Goujons* et les *Lézards*. Le premier de ces groupes comprend tous les enfants qui habitent *En bas la ville* ou *à Rivaz*, c'est-à-dire dans les quartiers du bord du lac ; le second, tous ceux qui habitent *En haut la ville*, c'est-à-dire du côté de la plaine et des routes poudreuses. De tout temps les *Goujons*, pour la plupart fils de pêcheurs, plus robustes et plus nature, ont professé un souverain mépris pour les *Lézards*, qui, selon eux, ont peur de l'eau et ne savent que se griller au soleil. Cela n'empêche pas les *Lézards* de nager comme des poissons et, durant les vacances, de patauger des journées entières dans les lagunes ou dans les roseaux des bords du lac.

Les Brandons venaient tout juste au retour du printemps raviver la rivalité et la jalouse qui régnait entre ces deux groupes, car tous les deux tenaient à avoir un feu de Brandons ou *zafinrou* et, quelques jours avant la fête, ils allaient chacun de leur côté quêteer de porte en porte des fagots, de la paille et d'autres combustibles.

Le dimanche venu, chaque groupe conduisait son butin sur un emplacement choisi à l'avance et passait l'après-midi à construire un bûcher. C'était tout un art ; car que l'on fût *Goujon* ou *Lézard*, on ne se contentait pas d'entasser les fagots pêle-mêle, on élevait au contraire, selon des règles traditionnelles, un véritable échafaudage, dont je vais essayer de donner une idée.

Tout d'abord on traçait sur le sol, avec un pieu ou une pioche, un beau carré, dont la grandeur variait en raison de la

<sup>3)</sup> En 1740, Leurs Excellences de Fribourg se virent contraintes de défendre aux Staviacois, sous peine d'amende, soit de se moquer de l'uniforme du régiment de Romont, soit de le critiquer. (Archives du Château d'Estavayer.)

De là aussi la multitude des sobriquets, encore fréquemment employés dans les journaux locaux : les *Boltz*, c.-à.-d. les bourgeois de Fribourg ; les *Orgueillaz*, c.-à.-d. les Bullois ; les *Ecureils*, c.-à.-d. les Romontois ; enfin les *Pertsets* ou *Pertsettes*, c.-à.-d. les Staviacois. (Allusion aux poissons du lac ; pertsette signifie petite perche.)

quantité de fagots et de bois récoltée. A chacun des angles de ce carré on plantait une *cotte*<sup>4)</sup>, c'est-à-dire un jeune tronc de bois vert, d'environ un mètre et demi de haut, coupé à la hauteur des branches de façon à former fourche. Quatre perches, venant s'emboîter dans ces fourches, reliaient ces quatre supports et formaient un cadre horizontal sur lequel on alignait des rondins de vingt centimètres en vingt centimètres à peu près, de façon à former une espèce de claire. C'est sur cet entablement, qui devait être de bois vert, et qui, partant, ne prenait feu qu'après tout le reste, que l'on entassait en pyramide les fascines et les fagots. Le bûcher proprement dit se trouvait ainsi à un peu plus d'un mètre au-dessus du sol. On plaçait au-dessous la paille, que l'on arrosait de pétrole, et, la nuit venue, on y mettait le feu.

Dès que la flamme brillait et que les fagots commençaient à pétiller, on poussait des hourras, on criait comme des sauvages, m'a dit un témoin oculaire, en sautant autour du foyer et en attisant le feu avec de longues fourches. Si les bourgeois avaient été généreux, on complétait la fête en « buvant un verre » et c'était tout ; on ne chantait ni ne dansait en rond autour du brasier, comme cela se pratique dans diverses contrées.

D'autres feux s'allumaient peu à peu sur les hauteurs des environs, du côté d'Autavaux ou sur les Crêtes de Font ou de Châtillon<sup>5)</sup> ; mais les plus beaux étaient ceux qui brillaient sur la montagne, de l'autre côté du lac. Toute la longue ligne du Jura en était constellée, l'eau les reflétait comme de grandes étoiles, en grossissant la lueur, et, ce soir-là, toute la ville se trouvait sur la place de Moudon<sup>6)</sup> pour jouir de ce spectacle.

*Le Rond.* — Au milieu du siècle passé, vers 1850, c'était encore le soir des Brandons et sur cette même place de Moudon que l'on recommençait chaque année la danse du rond, interrompue pendant l'hiver.

<sup>4)</sup> *Cotte*, dans la langue du pays, désigne un étai de bois servant soit à appuyer ou soutenir un fardeau, soit encore à fermer une porte. De là le verbe *cotter* : cotter une porte, cotter un arbre, c.-à-d. à la saison des fruits en relever les branches trop chargées au moyen d'appuis de bois.

<sup>5)</sup> Autavaux, Font, Châtillon, villages des environs. *Crête* signifie colline dans la langue de la contrée.

<sup>6)</sup> Place publique, ornée d'un énorme tilleul et de laquelle on jouit d'une très belle vue sur le lac et le Jura.

La danse du rond, voilà encore une vieille coutume stavia-coise presque entièrement disparue. On a tenté plusieurs fois de la ressusciter durant ces dernières années, notamment en 1885, puis en 1898 et en 1899, mais déjà en 1855 ce n'était plus qu'une ombre du rond d'autrefois ; la plupart des danseurs n'en connaissaient plus ni le pas léger, ni les anciennes chansons. Ceux qui, dans leur jeunesse, avaient vu le vrai rond secouaient la tête avec tristesse. Il y a cinquante ans, disaient-ils, c'était bien autre chose. Tout le monde y prenait part; il n'y avait dans le cercle des danseurs plus aucune distinction de parti, ni de rang, ni de fortune, ni même d'âge, tout le monde tournait fraternellement pendant deux heures, au clair de lune ou à la lueur des étoiles, en se tenant par la main et en répétant avec complaisance les vieux couplets d'autrefois :

Charmante Sylvie !  
— *Servanta, Moncheu!*<sup>7)</sup>  
— Que fais-tu seulette  
Dedans ces bas lieux ?

*Felou ma quenoille,*  
*Vuerdou<sup>8)</sup> mè mouton,*  
*Quand la nè approunze,*  
*M'in vé à la maison.*

Sont-ce là, Sylvie,  
Tes amusements ?  
Jeunette et jolie,  
N'as-tu pas d'amant ? . . . etc.

ou bien :

*M'in vé vo dere onna tsanson*  
*Tota piéna dè dzangliè.*<sup>9)</sup> . . . etc.

Le sujet de ces chants est tantôt le récit d'une aventure plaisante :

Notrou prinçou dé Savouyé  
L é mourgué boun infant !  
Il a lévaoun'armée  
De quatrou-van païsans.  
*Oh ! vertuchou ! oh ! gar gar gar*  
*Oh ! rataplan, garda devant.*

<sup>7)</sup> Les passages imprimés en caractères ordinaires étaient chantés en solo (ou par les hommes quand le sens du texte s'y prêtait); les caractères italiques indiquent les parties chantées par le chœur ou par les femmes.

<sup>8)</sup> Je garde.

<sup>9)</sup> Mensonges, blagues.

tantôt une satire sur les villages environnants :

A Montbrelloz, les chétsérons,<sup>10)</sup>  
Vive l'amour !  
Ne son-t-é pas bin dzoyâ  
Stou-z-amoinrâ ?

ou bien encore une invitation pressante adressée aux spectateurs oisifs à se joindre à la danse :

Mon père me veut marier,  
Allez-vous en ou venez danser,  
Mon père me veut marier,  
Allez-vous en ceux qui regardent,  
Ou venez danser !

mais le plus souvent c'est l'amour qui leur sert de thème.<sup>11)</sup> Ces rondes et *coraules* d'Estavayer ont été recueillies et publiées il y a quelques années.<sup>12)</sup> Quant au pas du rond, il est difficile d'en donner par écrit une idée exacte. On sautillait légèrement trois temps à gauche, trois temps à droite, quelque chose d'analogique au pas de la polka française ; en même temps on balançait les bras en cadence selon l'air et le rythme de la chanson. On tournait ainsi en chantant tous les dimanches et jours de fêtes, de huit heures à dix heures du soir, heure à laquelle on sonne encore maintenant le couvre-feu. «On commençait le jour des Brandons, dit dans sa préface l'éditeur des chants du rond d'Estavayer ; pendant le carême on se reposait, puis à Pâques on s'y remettait de plus belle, et, chaque dimanche soir, le vieux tilleul entendait le chant joyeux des coraules jusqu'au mardi de la Bénichon, où l'on finissait la série des rondes sur le pont de danse en chantant : *Adieu la Bénichon !* »

*Les Beignets.* — Le rond et les feux de joie, ce n'était pas tout : il y avait encore autrefois les beignets des Brandons. Ma mère, qui était Staviacoise pur sang, ne manquait jamais d'entasser ce jour-là deux ou trois piles de *merveilles* ou de *der-bonnards* ; mais il se peut bien qu'elle ait été la dernière à suivre fidèlement cette tradition. Si l'on fait encore maintenant de ces beignets, ce n'est plus guère que pour les baptêmes, les mariages, la Bénichon ou la Saint-Laurent. En voici la recette.

<sup>10)</sup> Poires sèches.

<sup>11)</sup> Cf. *Etrennes fribourgeoises*, 1889, p. 77 et suiv.

<sup>12)</sup> *Les Chants du Rond d'Estavayer (Paroles et musique)*. Fribourg, Librairie Labastrou, 1894.

*Beignets de Brandons ou beignets levés.* Prenez 600 gr. de farine, 50 gr. de beurre frais, 20 gr. de levain ; ajoutez du sel et deux œufs, délayez le tout avec du lait tiède de façon à former une pâte pas trop ferme, comme la pâte de pain. Travaillez bien cette pâte, puis couvrez-la d'une serviette et, après l'avoir laissée gonfler pendant deux heures sous une douce chaleur, faites-en de petits pains gros comme un œuf ; étendez-les en ronds bien minces avec le rouleau, étirez ensuite chacun de ces ronds avec les mains en les posant sur le genou et en ayant soin de les étendre peu à peu des bords au centre, afin de ne pas les déchirer. Quand ils sont prêts faites-les cuire quelques minutes dans une poêle profonde emplie de beurre ou de graisse bien chaude. Le beurre est préférable.

*Derbonnards ou beignets aux œufs.* Prenez autant d'œufs que de cuillerées de crème et assez de farine pour faire une pâte épaisse et sèche qui doit être bien pétrie. Faites ensuite des petits pains comme ci-dessus. Étendez-les et étirez-les avec les mains, aussi minces que possible ; mettez-les sur un linge pour les faire sécher. Lorsqu'ils ne seront plus humides au toucher, faites-y des entailles à la roulette et cuisez-les au beurre comme ci-dessus.

Au moment où on les plonge dans la graisse bouillante, les *derbonnards* se gonflent et prennent une forme convexe qui rappelle un peu celle des taupinières ; c'est probablement à cette forme qu'il faut attribuer l'origine de leur nom, car, dans le patois du pays, *derbon* signifie taupe, et *derbonneire*, tau-pinière.

*Les Joûtes.* — Le Dimanche des Brandons avait encore un charme de plus pour nos aïeux : il y avait ce jour-là, après vêpres, des joûtes sur le lac. On me permettra de citer ici un passage des annales inédites de Dom Grangier.<sup>13)</sup> Dom Grangier, que j'ai déjà eu l'occasion de citer en note dans cette étude, est l'une des figures les plus intéressantes et les plus originales du vieux clergé d'Estavayer, dont il fut chanoine. Il mourut en 1817, après avoir consacré une bonne partie de sa vie à fouiller les archives d'Estavayer et des villes voisines pour y

<sup>13)</sup> Dom Jacques Philippe Grangier (1743—1817). Ses Annales (*Annales pour servir à l'histoire d'Estavayer et des lieux circonvoisins*) sont la propriété de la famille Grangier.

recueillir ou recopier tout ce qu'il a pu trouver en fait de documents pouvant servir à l'histoire de sa ville natale. Il a compilé ainsi quatre gros manuscrits in-folio, dans lesquels il a relaté, année par année, tous les principaux événements qui se sont passés à Estavayer, depuis le XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à 1810. Le passage que l'on va lire se trouve dans le quatrième volume, année 1728, page 29 :

« Il ne s'est pas encore écoulé un siècle entier que chaque année, le premier dimanche de carême, il se faisait à Estavayer des joûtes dans le bassin que forme notre lac depuis la Rochette jusqu'à la Roche où l'on place la cible. Chaque nouvel époux de l'année qui venait de s'écouler était obligé de joûter par lui-même ou de se faire remplacer par un champion à qui il donnait dix florins, soit quarante batz. Tout le produit de ces joûtes était consacré à des divertissements en faveur de la jeunesse de notre ville, qui seule était employée à cet exercice. Ces joûtes, qui se faisaient d'une manière assez gaie et avec un certain appareil, formaient une espèce de petite escadre, ordinairement composée de huit bateaux de pêcheurs, tous décorés de petits drapeaux et de banderoles de papier de différentes couleurs, ce qui faisait le plus charmant effet. Chaque bateau était monté par nos jeunes gens de la ville, qui servaient de rameurs, et commandé par un joûteur en habit propre et dégagé, qui, toujours debout à la proue de son bateau, était armé d'un bouclier au bras gauche pour parer les coups de ses adversaires et d'un pousoir en guise de lance à la main droite, pour les attaquer de son côté . . . .

« Cette petite escadre ainsi disposée partait au premier signal donné et au bruit des tambours et des fifres, pour se rendre dans le bassin désigné ; arrivé à destination, on commençait par des chansons dont chaque couplet était suivi d'une musique guerrière, accompagnée de cris de joie poussés par tout le cortège . . . . Les chansons finies, on faisait différentes évolutions : les bateaux se donnaient réciproquement la chasse et cherchaient à s'atteindre. Tout à coup tournant deux à deux leur proue l'une contre l'autre, il s'engageait un combat de bateau à bateau, où chaque joûteur, avec son pousoir, faisait tous ses efforts pour faire succomber et culbuter son adversaire. Quelques-uns d'entre eux venaient-ils à être renversés dans l'eau, ce n'était que cris de joie tant de la part des combattants que des spec-

tateurs, tandis que les vaincus, tout mouillés et confus, allaient à la nage rejoindre leur bateau pour ne plus rentrer en lice . . .

« Cependant les joûteurs qui n'avaient pas succombé, après avoir fait quelques nouvelles évolutions comme en leur première entrée en lice, recommençaient entre eux le combat, jusqu'à ce qu'il n'en restât qu'un seul qui n'eût culbuté. Celui-ci était alors proclamé vainqueur de tous les joûteurs et conduit en triomphe au son des instruments par la ville, tandis que ses concurrents allaient se dépouiller de leurs habits mouillés, pour se rencontrer et se divertir ensuite tous ensemble dans une maison désignée. On ignore l'origine de ces joûtes sur notre lac ; cependant, quoiqu'il n'en soit fait aucune mention, si ce n'est dans les manuaux du Conseil de 1682 et de 1731, la singulière obligation où étaient les nouveaux époux de servir de joûteurs indiquerait assez, ce me semble, que cette pratique était très ancienne.

« Ces joûtes furent abolies par décret de notre Conseil le 13 février 1731. Il allègue pour motif de cette suppression que ces joûtes ne se faisaient plus avec l'appareil et la décence convenables, qu'elles n'étaient exécutées que par des jeunes gens qui n'étaient pas même en état de porter les armes : de là venait que les étrangers et tous les autres spectateurs les tournaient en ridicule ; qu'au reste ces sortes de jeux avaient toujours causé des disputes et des querelles et qu'ils étaient toujours accompagnés d'ivrognerie ; mais la véritable cause de cette abolition, c'est que le feu prit la nuit même des joûtes dans la maison d'un certain Jean Marret, qui avait été un des joûteurs et qui par son ivresse avait occasionné cet incendie.

« Pour tirer un parti utile des dix florins que les joûteurs recevaient de chaque nouvel époux, le Conseil ordonna dans cette même séance qu'au lieu de dix florins chaque nouveau marié remetttrait seulement cinq florins au gouverneur, qui, avec cet argent, procurerait des *anguettes* à la ville. (*Anguette*, espèce de sac de cuir dont on se sert pour puiser et porter l'eau dans les incendies. *Note de Dom Grangier*.) Le même Conseil décrêta encore que tous les ménages de la ville qui, selon les statuts, devaient être fournis d'une anguette pour les prêter en cas de feu seraient désormais exempts de cette sujexion, pourvu qu'ils remissent toutes celles qu'ils avaient dans leur maison au gouverneur, qui, de son côté, les ferait placer à la maison de

ville pour servir à la bourgeoisie en cas de besoin. Pour donner plus d'autorité et de stabilité à ces nouveaux décrets, le Conseil d'Estavayer les présenta à la sanction de LL. EE., qui les approuvèrent dans tout leur contenu . . . . »

En bon Staviacois, Dom Grangier ajoute : « Quelques motifs qu'ait pu apporter notre Conseil pour s'autoriser à l'abolition de ces joûtes, on ne peut guère s'empêcher de le désapprouver d'en être venu à cette extrémité. Si ces joûtes avaient dégénéré de leur primitive institution, si dans leur exécution il s'était glissé quelques abus, ne pouvait-on pas y porter remède sans les détruire ? Le Conseil n'aurait-il pas pu établir un homme de confiance et entendu, à qui il en aurait donné la direction ? Enfin toute personne judicieuse comprendra aisément que nos joûtes bien ordonnées et bien exécutées, en les transférant dans une saison moins rigoureuse, auraient rendu notre ville recommandable aux étrangers, qui s'y seraient rendus en foule au grand avantage de la Bourgeoisie. »<sup>14)</sup>

## II. Fêtes de mai

Au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, les fêtes de mai à Estavayer duraient encore tout un mois : chaque dimanche avait ses réjouissances spéciales. Deux de ces fêtes subsistent encore aujourd'hui : la fête bien connue des *maïentses*, le premier mai, et celle de la *poutta*, le premier dimanche du mois.

*Les Maïentses.* — Il y a une quinzaine d'années, de vraies troupes de *sauvages* et de *maïentses* arrivaient encore de la campagne à la ville, le matin du premier mai, pour chanter de porte en porte le réveil du printemps. Malheureusement, dans la Broye fribourgeoise aussi bien qu'ailleurs, cette gracieuse coutume tend à disparaître. Dans certains villages, on défend aux enfants de venir « mendier » en ville le premier mai ; monsieur le régent fait un beau sermon et ne donne plus vacance ce jour-là. Les petits « oiseaux fleuris », dont parle Juste Olivier, restent

<sup>14)</sup> Des Parisiens m'ont raconté dernièrement que des joûtes analogues se font sur la Marne, en été. Un professeur d'Agen m'a signalé le même fait pour la Garonne. Au moyen âge, l'usage des joûtes le dimanche des Brandons était très répandu, et ce jour est fréquemment désigné dans les documents de certaines provinces de France par les mots *behourdis*, *bohordicum*, *dominica de lignis orditis*. Cf. Godefroy, *Dict. de l'ancienne langue française*, art. *behordeis*, et Havart, *ouv. cité*.

en cage; bientôt on ne les entendra plus du tout chanter le retour de la bonne saison et la fleur nouvelle. Les rares *sauvages* et les *maïentses* que l'on entend encore maintenant ne savent plus la vieille chanson de mai: ils l'ont remplacée depuis longtemps par «*Salut glaciers sublimes!*»... «*J'avais un camarade*», ou quelque chose d'analogue. Heureux encore, quand ils ne chantent pas «*Un jeune homme venait de se pendre dans la forêt de Saint-Germain!*»... O tempora, o mores!

J'ai cependant pu recueillir, avant qu'elle soit complètement oubliée, quelques couplets de l'ancienne chanson de mai, telle qu'on la chantait à Estavayer il y a trente ou quarante ans.



Voi - ci ve - nir le mois de mai! Oh! qu'il est beau, oh! qu'il est  
 gai. Quand la maî - tress' s'en va-t - au jar - din, C'est pour cueil -  
 lir le jas - se - min, le ro - ma - ni, la fleur de lys, la rose aus -  
 si: C'est pour faire un bou-quet à son a - mi. C'est pour faire un bou -  
 quet à son a - mi.

- |  |   |
|--|---|
| 1. Voici le joli mois de mai!<br>Oh! qu'il est doux! oh! qu'il est<br>Ce joli printemps! [gai!] Quand toutes les fleurs<br>Sont à leur valeur,<br>Oh! qu'il fait bon passer son temps. | 3. Vous autres filles, gentils galants<br>Qui faites tant de courtisans,<br>Vos beaux rubans<br>Vos belles fleurs,<br>Tout ça ce n'est que des senteurs.  |
| 2. Margot s'en va-t-en son jardin;<br>C'est pour y cueillir le jasmin,<br>Le romani,<br>La fleur de lys,<br>La rose aussi: [son ami]. C'est pour faire un bouquet à                    | 4. Ecoutez-nous, gens qui dormez,<br>Réveillez-vous, si vous voulez,<br>Apportez-nous collation,<br>Nous vous aimerons,<br>Apportez-nous rien que du bon. |
|  | 5. Si vous voulez rien nous donner,<br>Ne nous faites pas longtemps rester,<br>Le jour s'en va,<br>La nuit s'en vient,<br>Nous gagnons autant que rien.   |

*Variantes*: 1<sup>er</sup> couplet, *vers 2*: Oh! qu'il est *beau!* oh! qu'il est gai.  
 2<sup>e</sup> couplet, *vers 1*: Janneton descend au jardin.  
 3<sup>e</sup> couplet, *vers 1*: Vous tous et toutes, gentils galants.  
     "    *vers 4*: Vos beaux chapeaux.  
 4<sup>e</sup> couplet, *vers 1*: Vous autres filles qui dormez.  
 5<sup>e</sup> couplet, *vers 5*: Nous ne sommes pas ici pour rien.

La chanson finie, l'un des *sauvages* ou l'une des *maïentses* ajoutait : « *Un obi, sô pié!* » (Une obole, s'il vous plaît!) ou bien « *Un crutse dans la borsetta, sô pié!* » (Un cruche [kreutzer] dans la petite bourse, s. v. p.)

Le lecteur aura remarqué que le texte accompagnant la musique diffère sensiblement de celui des couplets que nous venons de donner. Nous tenons ces deux textes de différentes personnes ; celles que nous avons pu faire chanter ne connaissaient que le couplet que nous avons publié avec la musique.

Il est intéressant de comparer cette chanson de mai avec celles que M. Chablop a publiées, il y a trois ou quatre ans, dans les Archives de la Société suisse des Traditions populaires.<sup>15)</sup>

Le costume des *maïentses* d'Estavayer et des environs n'offre rien de spécial : elles sont endimanchées, enrubannées et couronnées de fleurs, comme partout. Les garçons ou *sauvages* portent tous des sonnettes ou des grelots en sautoir, qu'ils agitent ordinairement après chaque couplet ; quelques-uns d'entre eux sont armés d'un vieux sabre et, détail assez curieux, ils sont tous invariablement coiffés d'un vieux bonnet de police.

Le *maïentso* et la *maïentsetta* (roi et reine de mai) portent chacun une bourse de cuir, suspendue à un large ruban de couleur formant ceinture. Le bonnet de police du *maïentso* est couvert de fleurs artificielles ; la poitrine de la *maïentsetta*, de broches, de colliers ou d'autres bijoux. Celle-ci est toujours l'une des plus petites et des plus jolies fillettes de la bande. Les deux plus grandes lui donnent la main de chaque côté et l'une d'elles porte un panier, destiné à recevoir les dons en nature, œufs, fruits ou gâteaux.

*La Poutta et les Bovinrons.* — Le premier dimanche de mai, vers les sept ou huit heures du matin, on voit encore arborer ça et là, dans les différents quartiers de la ville, de grandes couronnes de fleurs blanches ou jaunes, au milieu desquelles se balance ordinairement une bouteille ou un antique coquemar.

<sup>15)</sup> II<sup>e</sup> année, p. 14 et suiv. Voir aussi une version du chant d'Estavayer dans Hæfelin, *Patois du canton de Fribourg*, Leipzig 1879, p. 165.

Ces couronnes sont juchées aussi haut que possible. On les accroche aux pignons des toits, aux lucarnes ou aux plus hauts balcons; autrefois on allait en suspendre même aux girouettes des tours et au sommet du clocher.

A la sortie de la messe ou après les vêpres, les petits garçons se promènent dans les rues sur des chars tapissés de rameaux aux fleurs blanches, ou encore, une branche fleurie à la main, poursuivent les fillettes en leur disant: «*Poutta! poutta la bala!*...» Celles-ci de leur côté ripostent aux garçons en leur jetant des touffes de fleurs jaunes, en leur faisant les cornes et en leur criant: «*Bovinrons!*... *Bovinrons!*...»

Si vous demandez ce que cela peut signifier, on vous répondra invariablement que les couronnes blanches sont des couronnes de *poutta* et les jaunes, des couronnes de *bovinrons*; que les garçons font enrager les filles avec la *poutta* et les filles, les garçons avec les *bovinrons*.

Inutile d'en demander davantage; ces fleurs n'ont pas d'autres noms pour eux. Quant à l'origine de cette bizarre coutume, personne ne la connaît ni ne s'en inquiète à Estavayer.<sup>16)</sup> Les couronnes blanches sont faites de branches fleuries de merisier à grappes, arbre du reste assez rare dans la contrée; quant aux jaunes, elles sont tressées avec les grosses fleurs jaunes du populage des marais (*Caltha palustris*), que l'on trouve en abondance au bord du lac ou dans les marais des environs.

Traduit littéralement du patois du pays, *poutta, la bala!* signifie «laide, la belle!» Les enfants prononcent *pout'a*, en faisant sonner les deux *t*, comme on prononcerait *putta* à l'italienne; mais le mot doit certainement être identifié avec *pouta*, féminin de *pou*, laid, vilain, dans le patois du pays. C'est ainsi que l'on dit proverbialement, en voyant de jolis enfants dont les parents sont plutôt laids: «*Pouta tsata, bi minons!* Vilaine chatte, jolis minets!»

Quant à *bovinron*, j'en ignore l'étymologie. Est-ce peut-être une déformation de «*bovairon*», petit bouvier, auquel, à l'origine, les fillettes auraient attribué le sens injurieux de «petit bout d'homme?» Les petites Staviacoises ont trouvé une autre explication, peu scientifique, mais assez ingénueuse: si elles

<sup>16)</sup> Je renvoie ceux que cela peut intéresser à l'ouvrage spécial de W. Mannhardt, sur le culte des champs et des forêts, première partie, *Der Baumcultus*, Berlin 1875.

rient aux garçons *bovinrons*, c'est que ceux-ci boivent du vin au point d'en devenir « fin ronds » comme des « bots ». *Fin rond* signifie dans la contrée absolument ivre, et on appelle *bot* un gros crapaud.

Quels que soient le sens et l'étymologie de ces deux mots, les enfants mettent un véritable acharnement à se poursuivre, « à se faire enrager », comme on dit à Estavayer. Les garçons montent avec d'immenses échelles et de grandes perches à l'assaut des couronnes de *Caltha palustris*, et, s'ils parviennent à en décrocher une, ils la suspendent à leur char comme un trophée et continuent leur route en poussant des cris de joie.

Je crois qu'il ne faut pas seulement voir dans cette coutume le reste de l'ancienne superstition (die Lebensrute) dont parle M. Mannhardt<sup>17)</sup>, mais aussi une réminiscence de la rivalité que le monopole de la chanson de mai faisait naître jadis entre les filles et les garçons. On sait en effet que, dans plusieurs villages de notre Suisse romande, le droit de célébrer le renouveau dépendait de l'époque de la pousse des feuilles.

Lorsque le mai était *feuillu*, le droit de chanter le mai échétait aux garçons, dans le cas contraire, aux fillettes. A Rochefort (Neuchâtel), lorsque les garçons « avaient gagné », ils avaient le droit d'embrasser, à pleine bouche, les jeunes filles. Au contraire, si les garçons « avaient perdu », si le *foû* n'était pas feuillé, les fillettes plaisantaient les futurs époux en leur faisant des pieds de nez.<sup>18)</sup>

*Le Benosi.* — Au commencement du siècle passé (XIX<sup>e</sup> siècle), les jeunes gens s'exerçaient encore au tir à l'arbalète, chaque dimanche, sur la place de Chenaux. C'est là qu'était planté le mai, un superbe sapin orné de *picosi*<sup>19)</sup> et de rubans.

On distribuait des prix aux meilleurs tireurs et, le dernier dimanche du mois de mai, les garçons allaient quêter dans la ville d'une façon assez bizarre. Ils parcourraient les rues au son du fifre et du tambour, tandis que l'un d'eux, armé d'une longue perche, au bout de laquelle était fixé un oiseau tenant en son bec une bourse de cuir, la présentait à chaque fenêtre en disant :

<sup>17)</sup> Ouv. cité, p. 251 et suiv.

<sup>18)</sup> Cf. Archives, II<sup>e</sup> année, p. 17 et suiv.

<sup>19)</sup> *Picosi*, primevère des champs à fleurs jaunes, *Primula officinalis*.

« *Ouna bèkaie à l'osi*  
*Kè n'a ran eu a medzi.* »  
 Une bouchée à l'oiseau  
 Qui n'a rien eu à manger.

Cet oiseau était ordinairement un épervier ou une espèce de buse, en patois un *benosi*. *Benosi* (*boun osi*) semble signifier bon oiseau; il est assez curieux de voir appliquer ce titre à un oiseau de proie; il est probable que ce nom même lui vient de cette coutume; le meilleur oiseau n'est-il pas celui qui porte la bourse à son bec?

Le *benosi* n'a disparu qu'aux environs de 1830. Je connais encore plusieurs personnes qui se souviennent de l'avoir vu passer dans les rues de la ville et il n'y a pas si longtemps que le dernier dimanche de mai s'appelait encore le *dimanche du benosi*.

### III. La Bénichon

C'est un dimanche de septembre  
 La Bénichon d'Estavayer,  
 Aux premiers froids, et dans la chambre  
 Le soir on chauffe le foyer.

C'est une fête de jeunesse,  
 D'espoir et d'innocent bonheur,  
 Où le bourgeois a droit d'aïnesse.  
 L'amour est président d'honneur.

Premier but: la danse. Or on dresse  
 Une estrade au milieu du bourg;  
 Chacun y conduit sa maîtresse,  
 De Neuchâtel ou de Fribourg . . . etc.

La *Bénichon* (Bénédiction, fête de la Dédicace), à l'origine fête religieuse, est aujourd'hui là fête profane par excellence d'Estavayer et de tout le district de la Broye. C'est alors que l'on prépare ces fameux gâteaux de Bénichon, exquis quand ils sont frais et encore délicieux quinze jours plus tard, au *Récrotzon*. En voici la recette:

Faites une pâte avec du lait ou de la crème, en mettant, à poids égal, autant de beurre que de farine; ajoutez du sel ou du sucre, selon le goût. (Le sel passe pour plus comme il faut.) Lorsque votre pâte est étendue, faites-y avec la roulette des dessins en losanges; posez dessus quelques carrelets de beurre et faites cuir au four.

Cette recette semble bien simple, mais il en est de ces gâteaux de Bénichon comme des leckerlis de Bâle ou de la bière de Munich : ce n'est guère qu'à Estavayer qu'on peut les réussir parfaitement. Les fours où on les cuit, ou plutôt les mains qui les pétrissent, doivent avoir une vertu spéciale. Autrefois chaque ménagère tenait à faire sa pâte elle-même à la maison ; elle la portait ensuite au four dans une petite pétrissoire et restait là pour surveiller la cuisson. On devait retenir sa place ceux ou trois jours à l'avance ; on recevait un numéro d'ordre : d'était un branle-bas général.

Le nombre des gâteaux qui se cuisent et se consomment encore chaque année pendant les trois jours de la Bénichon est prodigieux. J'ai connu des familles qui en faisaient plus de vingt-quatre et notez que ces gâteaux sont en général énormes ; ils ont tous au moins un demi-mètre de diamètre, souvent davantage. Pendant près de deux jours, on ne fait plus de pain à Estavayer ; tous les fours des boulangeries sont uniquement employés à cuire les gâteaux ou les *cuchaules*.

La *cuchaule* se prépare comme le gâteau, mais elle est plus épaisse et presque toujours sucrée ; quelquefois saupoudrée d'un peu de sucre et d'un peu de cannelle ; c'est plutôt le gâteau de la campagne.

A côté de cela on fait encore des *cuquettes*, des gaufres ou des beignets. Nous avons donné plus haut la recette de ces beignets<sup>20)</sup> ; quant aux *cuquettes*, elles se font avec de la crème, du beurre et juste la quantité de farine nécessaire pour faire la pâte. — On les étend avec un rouleau, on y fait quelques entailles et on les cuit au four sur des feuilles de papier. Elles peuvent être légèrement sucrées ou salées ; mais une fois cuites, on ne les saupoudre jamais de sucre, comme cela se pratique quelquefois pour les beignets des Brandons ou les *derbonnards*.

Tout cela se prépare le vendredi ou le lendemain matin. Le samedi soir, les «musiques» arrivent<sup>21)</sup> ; au bon vieux temps, elles faisaient déjà ce soir-là le tour de la ville, escortées des

---

<sup>20)</sup> Voir page 97.

<sup>21)</sup> «Une musique», c'est le nom que l'on donne à Estavayer à toute fanfare, chapelle ou réunion d'instruments de cuivre. Les musiques de Bénichon étaient autrefois des musiques ambulantes, retenues à l'avance. Aujourd'hui elles sont généralement composées d'ouvriers italiens ou des musiciens des villages environnants.

*garçons de Bénichon ou leveurs de danse*; cette coutume est malheureusement tombée en désuétude. Il paraît qu'il est plus avantageux de les garder toute la soirée à l'auberge. On entendait aussi autrefois, déjà le samedi soir, de nombreux cris de joie et des « *you! you!* » avant-coureurs de la Bénichon; mais chaque année ces manifestations bruyantes et spontanées se font plus rares, et maintenant ce n'est guère que le dimanche après-midi que la fête commence véritablement.

Elle dure trois jours et trois nuits! Que l'on me permette de citer ici quelques lignes d'un article sur Estavayer, paru en 1889 dans les Étrennes fribourgeoises.<sup>22)</sup>

« *La Bénichon!* Ah! si vous saviez tout ce que ce mot renferme d'espérances, combien il est gros de plaisir et d'allégresse! Trois jours consécutifs — dès le second dimanche de septembre — sont exclusivement destinés à la joie, et, ces jours-là, Estavayer voit affluer dans son enceinte, de dix lieues à la ronde, une foule empressée de prendre part à la fête...» Cela continue sur ce ton, car on ne peut parler de la Bénichon d'Estavayer, que ce soit en bien ou en mal, sans devenir lyrique. Aussi que de poètes locaux ou étrangers l'ont chantée!

Il est certain que c'est une fête charmante, si toutefois le temps est beau et si un malencontreux rassemblement de troupes ne vient pas appeler la jeunesse du pays sous d'autres drapeaux que ceux des ponts de danse. On accourt alors à Estavayer de tous côtés, d'Yverdon, de Payerne, de Fribourg, de Lausanne, voire même de Paris<sup>23)</sup>; mais c'est Neuchâtel et les principaux villages de la rive gauche du lac qui ont toujours fourni le plus gros contingent. La Société de Navigation ne manque pas d'organiser chaque année une ou deux courses spéciales.

C'est que, sur les *ponts* d'Estavayer comme sur le pont d'Avignon, tout le monde y passe: bourgeois ou étrangers, riches ou pauvres, jeunes et vieux, tout le monde tourne durant ces trois jours; c'est presque de la frénésie. Sur les planches mal jointes, où l'on risque à chaque instant de laisser un talon de ses souliers où de se faire marcher sur les pieds, j'ai vu à côté

<sup>22)</sup> Pages 78 et suiv.

<sup>23)</sup> Sans exagération. Estavayer n'ayant ni commerce, ni industrie, les Staviacois se sont toujours très facilement expatriés. Plusieurs ont fait fortune ou ont contracté des alliances de famille à l'étranger, surtout en France, de là les relations.

des soubrettes et des cuisinières danser des miss et des comtesses; elles semblaient prendre à ce bal peu ordinaire pour elles un plaisir extrême, et il est probable que dans quelques années leurs filles y danseront à leur tour en toilettes claires et en cheveux, sans autre plafond que le ciel étoilé, et sans autre orchestre qu'un cornet à piston et une clarinette, étayés de deux ou trois basses.

On dresse ordinairement deux ponts, quelquefois trois. Ce sont de vastes estrades que l'on construit au milieu d'une place publique et que l'on garnit de petits sapins, chargés d'oriflammes, de lanternes vénitiennes et d'écussons des vingt-deux cantons.

Autrefois on dressait encore au milieu du pont un immense sapin, orné de banderoles et de petits drapeaux; on lui donnait comme piédestal un gros tonneau. De là l'expression staviacoise «tourner autour du tonneau» pour «apprendre à danser» ou «mal danser». Les novices, en effet, qui n'avaient pas l'habitude du pont ou qui n'osaient pas encore s'aventurer dans la presse, se contentaient de danser autour du tonneau, espace généralement moins encombré et moins exposé aux regards des curieux, qui stationnent toujours en très grand nombre autour des ponts.

L'usage de ces ponts de danse n'est pas très ancien à Estavayer. Le premier pont de Bénichon fut construit en 1818, devant l'hôtel du Cerf. Auparavant la fête était toute champêtre: on se contentait de danser au son du tambour et de la flûte, sur une pelouse choisie par la jeunesse. On allait ordinairement au Bel-air, propriété à dix minutes de la ville. Je tiens ce détail d'un nonagénaire.

La danse publique commence le dimanche vers les quatre heures du soir. Le matin, après la messe, les garçons de Bénichon font le tour des rues, drapeau déployé et musique en tête. Ils vont donner sérénade à tous les principaux magistrats de la ville; ceux-ci boivent un verre de vin, que leur offre la jeunesse, à la santé de la Bénichon, et déposent sur le plateau, en y replaçant le verre, une pièce blanche ou jaune. La première visite se fait au château, autrefois à l'avoyer, aujourd'hui au préfet du district. Il y a quelque trente ans, la sérénade terminée, le cortège des musiciens et des danseurs montait dans la grande salle et c'est là qu'aux accords entraînants d'une valse ou d'une polka, Madame la Préfète ouvrait la danse.

Les garçons de Bénichon s'appellent aussi *leveurs de danse*; chacun d'eux a une danseuse attitrée et chaque jour, avant l'ouverture de la danse publique, c'est-à-dire, le dimanche, immédiatement après les vêpres, le lundi et le mardi, vers les onze heures du matin, ils inaugurent le bal en dansant successivement une schottisch, une mazurka, une valse et une polka. C'est là la série ordinaire des danses; les galops sont plus rares; quant aux polonaises et aux quadrilles, que l'on danse quelquefois, c'est une innovation qui ne date que de trois ou quatre ans.

Cette première série épuisée, on crie: «Danse publique» et tout le monde peut tourner jusqu'au soir. Le lundi après-midi ont lieu ordinairement la *danse des filles* et la *danse des garçons*; pour cette danse, quelques jeunes gens s'affublaient autrefois d'une costume étranger à leur sexe; mais cette coutume tend à disparaître de plus en plus. Après la danse des garçons, les filles leur apportent du vin et des bonbons sur le pont; les garçons leur rendent la même politesse après la danse des filles; mais ils remplacent le vin par du thé ou du café.

Le dimanche et le lundi, le bal se termine un peu après onze heures du soir; le mardi, on le prolonge jusqu'à minuit; on le continuerait probablement jusqu'au matin, si la loi et les gendarmes n'étaient inexorables. Chaque soir la danse se termine par une ronde ou deux, que l'on exécute sur le pont au chant des coraules. Enfin le dernier soir on enterre la fête en chantant:

Buvons, rions, chantons !  
Adieu la Bénichon !

Danseurs infatigables, les Staviacois d'autrefois recommandaient à valser quinze jours plus tard, c'était le dimanche du *Récrotzon*; mais aujourd'hui le Récrotzon ne se célèbre plus du tout. Il périlait déjà depuis longtemps, lorsqu'en 1889, une loi, interdisant dans le canton de Fribourg toute danse publique les dimanches et jours de fête<sup>24)</sup>, vint lui donner le coup de grâce. Il n'en reste plus aujourd'hui, comme de beaucoup d'autres choses, que le lointain souvenir.

On trouvera peut-être que je me suis étendu un peu trop sur la Bénichon, mais il n'y a pas de fête plus staviacoise que

<sup>24)</sup> La loi était d'abord absolue. Elle faillit amener une révolution. On envoya à Estavayer cinquante gendarmes pour garder les ponts. Les jeunes gens se battirent avec eux. L'année suivante, on autorisa la danse le dimanche de la Bénichon.

celle-là. Au reste, j'ai fini. Il ne me reste plus qu'à remercier le lecteur bienveillant qui m'aura lu jusqu'au bout, et crois-moi, ami lecteur ou lectrice,

Si tu veux — aux accords de la clarinette —  
Danser au bras d'un aimable cavalier,  
Si tu veux des *bondelles*<sup>25)</sup> et des *cuquettes*,  
Viens donc à la Bénichon d'Estavayer.

---

## Volkstümliches aus dem Frei- und Kelleramt.

Von S. Meier, Lehrer, in Jonen.

(Dritte Serie.)<sup>1)</sup>

„Bekanntschaft“, Kiltgang, Verlobung, Nachtbubenstreiche.

Eine frei- oder kellerämtische Heirat ohne Kiltgang und „Bekanntschaft“ lässt sich nicht gut denken. Der Bursche muss sein Mädchen von Zeit zu Zeit nächtlicherweile besucht, mit ihm eine „Bekanntschaft“ (Liebesverhältnis) unterhalten haben, bevor er es zum Traualtar führt. Diese Besuche oder das „z'Chiltgoh“ (auch „z'Liechtgoh“ genannt) und das Liebesverhältnis bedarf natürlich einer Einleitung: man muss doch zuerst „es Wüsse ha vonenand“. Am ehesten und leichtesten entwickeln sich die Liebschaften da, wo die interessierten Parteien mit und neben einander aufwachsen, wie z. B. in der Schule. Schülerliebschaften sind überhaupt gar nichts Seltenes, sie treten schon bei A B C-Schützen auf. Man soll nur einmal dem Verkagzünglein der Kinder freien Lauf lassen oder sonstwie Gelegenheit haben, ihren intimen Gesprächen zuzuhören und man wird vernehmen, was alles „unterm Libli und Gstältli“ schon vorgeht. Da heisst es beispielsweise, der Schangli habe gesagt. er habe das Bethli gern, der Josephli: das Marili sei seine Frau. der Jakobli: er wolle mit dem Kathrineli heiraten, das Babeli: es wolle den Hansli haben, dem Vreneli wird der Lunzi vor gehalten, dem Xaver die Lise u. s. f. Dritt- und Viertklässler

<sup>25)</sup> Poisson du lac. Auvernier, village de la rive neuchâteloise, est surtout renommé pour ses fritures de bondelles.

<sup>1)</sup> S. ARCHIV IV, 17. 167. 221. 321; V, 115.